



Proposition de panel

Titre de la proposition

Européanisation et inertie des politiques sociales nationales

Texte de la proposition

Depuis la fin des années 1990, et en particulier depuis la première stratégie de Lisbonne (2000), les États de l'Union européenne se sont engagés à coordonner de certaines de leurs politiques sociales (emploi, inclusion, éducation) dans le cadre d'une méthode non contraignante appelée « méthode ouverte de coordination ». De nombreux travaux se sont intéressés à cette nouvelle forme de gouvernance et ont décrit les mécanismes d'influence et résultats en termes de changements des politiques nationales. Ces travaux s'inscrivent dans la perspective théorique de l'eupéanisation des politiques développées par les États-membres.

Ces travaux ont en commun de considérer l'influence des dynamiques communautaires sur les décisions politiques nationales. Claudio Radaelli a proposé en 2002 une définition de l'eupéanisation qui semble faire aujourd'hui consensus parmi les politistes. Celle-ci insiste sur l'élaboration et la diffusion de normes, de procédures, paradigmes, définis dans un premier temps dans les arènes et forums européens et incorporés ensuite dans les politiques (polity, policies, politics) nationales. L'approche considère donc l'eupéanisation comme un processus d'influence réciproque des États et institutions ou politiques communautaires (*upload* et *download*). Pour C. Radaelli, plusieurs formes de changements sont envisageables : la *transformation* et le *retrait* correspondent à des changements d'objectifs et d'instruments des politiques nationales qui peuvent être ou non en concordance avec les prescrits européens, alors que l'*absorption* renvoie à une forme d'accommodation (discursive, symbolique) sans modification des caractéristiques essentielles des politiques, et l'*inertie* caractérise toute absence de changement.

La situation d'inertie peut apparaître lorsque les prescrits européens paraissent trop éloignés des pratiques domestiques. Elle peut également être la manifestation d'une résistance à l'eupéanisation et se traduire, par exemple, par des délais longs de mise en œuvre de directives. C'est une dimension qui a été assez faiblement investie par les analyses de l'eupéanisation au delà de la controverse sur la dimension intergouvernementalisme/fonctionnalisme que les approches en terme de gouvernance multiniveaux ambitionnent de dépasser.

Les papiers discutés dans ce panel traiteront de la question de l'inertie dans le champ des politiques sociales et notamment des politiques d'emploi et de formation. Les communications attendues dans le cadre de ce panel aborderont la question des politiques sociales nationales dans le contexte de l'influence grandissante de la gouvernance européenne. Ils auront de préférence une perspective théorique et un contenu empirique. Il s'agira de discuter de la pertinence de la situation d'inertie comme résultat de l'eupéanisation. Il s'agira ensuite, à partir d'analyses empiriques, d'analyser les jeux d'acteurs et les points de veto qui rendent inefficace les tentatives de coordination européenne.

Le panel s'inscrit dans le thème 3 du congrès : « Acteurs, gouvernance à multiples niveaux et nouveaux modes de gouvernance économique »

